Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles
Québec

PROCÈS-VERBAL DE LA 43e SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DES ÎLES, TENUE LE 25 JANVIER 2022, À 19 H, PLATEFORME TEAMS

PRÉSENCES :

Mmes Isabelle Daigneault, membre désigné - comité régional sur les services pharmaceutiques (CRSP)
Sophie Doucet, **secrétaire et présidente-directrice générale**
Marie-Claude Jomphe, membre désigné - comité des infirmières et infirmiers (CII)
Nancy Leblanc, membre désigné - comité des usagers
Annick Nadeau, membre nommé par la ministre - milieu de l'enseignement
Marie-Josée Noël, membre indépendant - compétence en ressources immobilières, informationnelles ou humaines
Clémence Poirier, représentante de la Fondation Santé de l'Archipel

M. Francis Simard, **président**, membre indépendant - compétence en vérification, performance ou gestion de la qualité

Dr Simon Lajeunesse, membre désigné - comité des médecins, dentistes et pharmacie (CMDP)

ABSENTS :

Mme Céline Decoste, membre indépendant - expertise en protection de la jeunesse

M. Gaston Bourque, **vice-président**, membre indépendant - expertise en réadaptation

INVITÉS :

Mmes Josée Bergeron, directrice des soins infirmiers, santé physique et SAPA (DSI-SP/SAPA)
Ann Martell, directrice des ressources humaines, communications et affaires juridiques (DRHCAJ)
Gisèle Painchaud, commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services

M. Claude Cyr, directeur des services administratifs (DSA)
Serge Gravel, directeur des services professionnels et hospitaliers (DSPH)
Dominic Boudreau, adjoint à la PDG
Simon Charles Boudreau, répondant en développement durable

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Après vérification des présences et constatation du quorum, le président, M. Francis Simard, souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19 h 2.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 43e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 25 janvier 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION No 2022-01-833

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance, vérification des présences et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux :
   3.1. Séance ordinaire du 26 octobre 2021
   3.2. Séance extraordinaire du 15 novembre 2021

CORRESPONDANCE

4. Correspondance

Période de questions réservée au public
(Pour poser une question, vous devez vous inscrire dans les trente minutes précédant la séance)

DOSSIERS – INFORMATION

5. Information de la Présidente-directrice générale du CISSS des Îles
6. Nouvelle de la Fondation Santé de l'Archipel
7. Rapport trimestriel – Commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services

8. Rapport trimestriel – Gestion des risques
9. Rapport trimestriel – Mesure de contrôle
10. Rapport trimestriel – Prévention et contrôle des infections
11. Rapport trimestriel – Mise sous garde préventive, provisoire et autorisée
12. Présentation du carnet de santé – Comité des usagers
13. Présentation du bilan de développement durable

DOSSIERS – DÉCISION

14. Politique de développement durable (A-121)
15. Plan d'action en développement durable
16. Rapport AS-617 incluant le plan de redressement budgétaire
17. Répertoire des conditions de travail des employés syndicables non syndiqués et des employés non syndicables du réseau de la santé et des services sociaux
18. Déclaration de conformité des installations du CISSS des Îles
19. Démission d'un membre au comité d'éthique
20. Changement de signataire aux services de la RAMQ
21. Gestion des effectifs médicaux (nominations, départs, congés)
22. Privilège d'un médecin (huis clos)

AUTRES SUJETS

23.
24. Prochaine séance
25. Levée de la séance

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la 42e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 26 octobre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2022-01-834

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la 28e séance extraordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 15 novembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2022-01-835

CORRESPONDANCE

4. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

Au nom des membres du conseil d'administration, M. Simard adresse des félicitations à tout le personnel et médecins du CISSS des Îles pour le travail effectué depuis le début de la pandémie.

Période de questions réservée au public

Aucune question du public n'a été inscrite préalablement à la séance et aucune question n'est posée par les gens dans l'assistance.

DOSSIERS — INFORMATION

5. INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CISSS DES ÎLES

M. Simard invite Mme Sophie Doucet, présidente-directrice générale à présenter ce point.

La présidente-directrice générale traite des sujets suivants :

Pandémie : Nous avons vécu sur l'archipel, nos premières éclosions de COVID-19 au début de la période des fêtes. Depuis, quelques employés ont contracté la maladie et ont dû s'absenter du travail, mais madame Doucet se fait rassurante en informant que cela n'a pas engendré de rupture de services. Présentement, la situation s'améliore, mais il faut quand même rester vigilant.

Traversier de l'Île d'Entrée : Mme Doucet informe que compte tenu que le traversier qui assure la liaison entre les Îles et Cap-aux-Meules ne peut répondre aux besoins en cas d'évacuation en ambulance, le protocole d'évacuation d'urgence avec la garde côtière canadienne a été mis en place afin d'assurer les évacuations d'urgence.

6. NOUVELLE DE LA FONDATION SANTÉ DE L'ARCHIPEL

M. Francis Simard, président, invite M^me^ Clémence Poirier, présidente de la Fondation Santé de l'Archipel à présenter le prochain point.

Madame Poirier nous fait le bilan concernant les deux dernières levées de fonds.

L'Équipée Santé s'est tenu du 15 au 21 novembre 2021. L'objectif était de 30 000 $ et à ce jour, le montant amassé s'élève à plus de 34 000 $ et d'autres dons sont à venir.

La baignade annuelle « Vagues d'espoir » c'est tenu le 1^er^ janvier 2022. Les sommes amassées sont remises pour le fonds Francine Daigle. Encore une fois, l'objectif de 8 000 $ a été largement dépassé par un montant de 20 000 $. M^me^ Poirier souligne que c'est une somme record depuis le début de cette activité. Encore une fois, la générosité des Madeliniennes et des Madelinots est soulignée.

Dans la prochaine année, la Fondation Santé de l'Archipel fête son 40^e^ anniversaire. La programmation des activités est à venir.

7. RAPPORT TRIMESTRIEL – COMMISSAIRE LOCALE AUX PLAINTES

M. Simard invite M^me^ Gisèle Painchaud, commissaire locale aux plaintes, à présenter ce point.

M^me^ Painchaud, présente le tableau « résumé de dossiers » couvrant la période du 28 septembre 2021 au 25 janvier 2022. Ce sont neuf dossiers de plaintes, d'assistances et d'interventions qui ont été traités pendant cette période. M^me^ Painchaud remarque une légère diminution en comparaison avec la même période l'an dernier. Les membres sont invités à poser leur question.

8. RAPPORT TRIMESTRIEL – GESTION DES RISQUES

M. Francis Simard invite M. Dominic Boudreau, adjoint à la présidente-directrice générale, à présenter ce point.

M. Boudreau présente le rapport trimestriel de gestion des risques pour la période du 1^er^ avril 2021 au 4 décembre 2021. Le rapport présente un total de 448 déclarations d'incidents et d'accidents. Ce chiffre est comparable aux années antérieures. Il est à noter que la saisie des déclarations au registre est à jour. Les types d'événements les plus fréquents sont les erreurs liées aux médicaments, qui représentent 41 % des déclarations, et les erreurs liées aux chutes, ceux-ci représentent 30 %. En ce qui a trait à la gravité des événements, il y a 90 % des événements qui n'ont entraîné aucune conséquence pour l'usager, 24 % avec des conséquences mineures et trois événements avec des conséquences temporaires. Les tableaux détaillés du type d'événement par période, de gravité par installation et de gravité par type d'événement sont inclus au rapport déposé.

M^me^ Doucet en profite pour souhaiter la bienvenue à M. Boudreau qui a rejoint l'équipe du CISSS des Îles en novembre dernier.

9. RAPPORT TRIMESTRIEL – MESURE DE CONTRÔLE

M. Francis Simard, président, invite M^me^ Josée Bergeron, directrice des soins infirmiers, santé physique et soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA), à présenter les deux prochains points.

M^me^ Josée Bergeron nous présente le rapport concernant l'application des mesures de contrôle pour la période du 12 septembre 2021 au 31 décembre 2021. Elle mentionne que nous avons eu pendant cette période huit mesures de contrôle de longue durée qui concernent principalement la prévention des chutes et six mesures de contrôle de courte durée.

10. RAPPORT TRIMESTRIEL – PRÉVENTION ET CONTRÔLE DES INFECTIONS

M^me^ Josée Bergeron présente le tableau de surveillance pour la présentation du rapport annuel en prévention et contrôle des infections en tenant compte des indicateurs prioritaires retenus par l'établissement. Le rapport couvre la période du 12 septembre 2021 au 31 décembre 2021. Pendant cette période, il y a eu 1 épisode de Diarrhée à C. difficile. En ce qui concerne l'hygiène des mains (Environnement numérique d'apprentissage (ENA), c'est un travail en continu. Pour la surveillance des autres indicateurs, les actions ont davantage été concentrées pour la préparation et la surveillance de la COVID-19, ainsi que de l'arrivée de la 5^e^ vague à la mi-décembre. Les membres sont invités à poser leur question.

11. RAPPORT TRIMESTRIEL – MISE SOUS GARDE PRÉVENTIVE, PROVISOIRE ET AUTORISÉE

Le point est reporté.

12. PRÉSENTATION DU CARNET DE SANTÉ – COMITÉ DES USAGERS

M. Simard invite M[me] Nancy Leblanc, présidente du comité des usagers, à présenter ce point.

M[me] Leblanc nous présente le carnet de santé proposé par le Comité des usagers. Ce carnet se veut un outil pour améliorer l'expérience des usagers qui utilisent les services du CISSS des Îles. Les objectifs de ce carnet visent une meilleure préparation de la rencontre de l'usager et de son professionnel, une bonne compréhension des explications reçues et bien saisir les recommandations discutées. Il sera distribué à la population des Îles-de-la-Madeleine au printemps prochain. Mme Doucet mentionne que cette initiative a été saluée par les représentants d'Agrément Canada lors de leur visite en décembre dernier. Les membres sont invités à poser leur question.

13. PRÉSENTATION DU BILAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

M. Simon-Charles Boudreau, représentant en développement durable présente le bilan des mesures en développement durable du CISSS des Îles 2009-2019. Également, il présente la politique et le plan d'action qui seront adoptés au point suivant. Madame Sophie Doucet, présidente-directrice générale, informe que la direction du CISSS des Îles salue le travail effectué jusqu'à présent et assure une collaboration dans ce dossier. Les membres ont reçu les documents et ils sont invités à poser leur question.

DOSSIERS-DÉCISION

14. ADOPTION DE LA *POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE* (A-121)

Considérant que le Ministère de la Santé et des Services sociaux encourage les institutions de santé à adopter une démarche en développement durable.

Considérant que l'engagement formel de la direction constitue un élément clé d'une démarche en développement durable.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du CISSS des Îles adopte la *politique de développement durable* (A-121) du CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N[O] 2022-01-836

15. PLAN D'ACTION EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du CISSS des Îles adopte le plan d'action en développement durable du CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N[O] 2022-01-837

16. RAPPORT AS-617 INCLUANT LE PLAN DE REDRESSEMENT BUDGÉTAIRE

RAPPORT AS-617 2021-2022

ATTENDU les obligations devant être respectées par l'établissement, découlant de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre E-12.0001) ;

ATTENDU QUE selon le Manuel de gestion financière publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux, la définition d'équilibre budgétaire tient compte de tous les fonds, le cas échéant : le fonds d'exploitation et le fonds d'immobilisations ;

ATTENDU QUE l'article 284 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S 4,2) oblige le président directeur général à présenter au conseil d'administration de l'établissement des prévisions budgétaires de dépenses et de revenus en équilibre ;

SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU

Adopter le rapport trimestriel de la période 9, 2021-2022, du CISSS des Îles comme présenté, soit un rapport se traduisant par une prévision de résultats combinés du fonds d'exploitation et du fonds d'immobilisations au montant déficitaire de 3 320 385 $. Les mesures de redressement portant sur l'amélioration visée des coûts encourus pour le recours à la main-d'œuvre indépendante ne pourront s'actualiser en termes de résultats espérés en 2021-2022;

Autoriser le président du conseil d'administration et la présidente-directrice générale à signer tous documents afférents à l'exécution des présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2022-01-838

17. RÉPERTOIRE DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS SYNDICABLES NON SYNDIQUÉS ET DES EMPLOYÉS NON SYNDICABLES DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

M. Francis Simard, président, invite Mme Ann Martell, directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, à présenter ce point.

M^{me} Martell mentionne qu'une nouvelle version du répertoire des conditions de travail pour le personnel SNS (syndicable non syndiqué) est disponible. Les membres ont pris connaissance du document et ils sont invités à poser leur question.

Sur proposition dument appuyée, les membres du conseil d'administration du CISSS des Îles recommandent l'adoption du répertoire des conditions de travail des employés syndicables non syndiqués et des employés non syndicables du réseau de la santé et des services sociaux, conformément à la circulaire 2022-007. La date d'entrée en vigueur est le 30 janvier 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2022-01-839

18. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS DU CISSS DES ÎLES

M. Francis Simard, président, invite M^{me} Sophie Doucet, présidente-directrice générale, à présenter ce point.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles entérine la déclaration de conformité des installations inscrites au permis du CISSS des Îles et autorise la présidente-directrice générale, madame Sophie Doucet a signé ladite déclaration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2022-01-840

19. DÉMISSION D'UN MEMBRE AU COMITÉ D'ÉTHIQUE

M^{me} Manon Dubé démissionne de son poste de présidente du comité d'éthique du CISSS des Îles.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte la démission de M^{me} Manon Dubé au sein du comité d'éthique du CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2022-01-841

20. CHANGEMENT DE SIGNATAIRE AUX SERVICES DE LA RAMQ

Les membres ont pris connaissance des changements apportés au Registre des signataires autorisés pour un établissement du réseau de la santé.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles autorise les changements apportés au Registre des signataires autorisés pour le CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2022-01-842

21. GESTION DES EFFECTIFS MÉDICAUX (NOMINATIONS, DÉPARTS, CONGÉS)

DÉMISSION ET NOMINATION AU DÉPARTEMENT DE MÉDECINE FAMILIALE ET D'URGENCE

La Dre Amélie Hubert a signifié son intention de démissionner de la chefferie du département de médecine familiale et d'urgence du CISSS des Îles.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'accepter la démission de la Dre Amélie Hubert (06-200) au poste de chef par intérim du Département de médecine familiale et d'urgence au CISSS des Îles. La démission est effective à compter du 1er février 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2022-01-843

DÉMISSION DU DR SERGE BARRETTE

Le Dr Serge Barrette a signifié son intention de démissionner du CISSS des Îles.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'accepter la démission du Dr Serge Barrette (80-405) comme omnipraticien au CISSS des Îles. La démission est effective à compter du 31 mars 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2022-01-844

NOMINATION DE LA DRE NADINE PACKWOOD

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'accepter la nomination de la Dre Nadine Packwood comme représentante du Département régional de médecine générale (DRMG) au conseil d'administration du CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2022-01-845

22. PRIVILÈGES D'UN MÉDECIN

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles tienne le débat pour le point 22 « *Privilèges d'un médecin* » du présent ordre du jour, à huis clos.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION Nº 2022-01-846

Les membres du public et les représentants des médias se retirent.

HUIS CLOS

✧ **DISCUSSIONS À HUIS CLOS**

Sur proposition dument appuyée, il est résolu de :

1. Accepter la transaction intervenue entre les parties ;
2. Transmettre une lettre au médecin, comme prévu à la transaction ;
3. Annuler la résolution n° 2019-04-595 du 9 avril 2019 et la remplacer par celle-ci ;
4. Corriger le procès-verbal du 9 avril 2019 en conséquence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2022-01-847

✧ **LE HUIS CLOS EST LEVÉ**

AUTRES SUJETS :

23. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles est prévue le 22 mars 2022.

24. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points prévus à l'ordre du jour étant épuisés, il est unanimement résolu de lever la séance à 20 h 29.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2022-01-848

Francis Simard
Président

Sophie Doucet
Secrétaire du conseil